
 <p>Comité Départemental Zones Humides du JURA</p>	<h2>COMPTE-RENDU DE REUNION</h2>	Nb de pages : 8
- Page 1 -	Date: 14/12/17	Lieu : Salle des Fêtes de Petit-Noir
Rédacteurs : CV - SR		

**Réunion des porteurs de projets jurassiens organisée par le CDZH 39**

Participants	Société / Organisme
Manon GISBERT	Pôle Milieu Humide Bourgogne Franche-Comté - CEN FC
Stérenn RAMOND	Comité Départemental en faveur des Zones Humides du Jura (CDZH – FDCJ)
Cécilia VENET	Comité Départemental en faveur des Zones Humides du Jura (CDZH – FDCJ)
Frédéric SASSARD	Office National des Forêts
Romain DECKERT	EPTB Saône - Doubs contrat de rivière Seille
Eric MOREAU	Agence Française pour la Biodiversité, Service Départemental du Jura
Guy DURAND	Agence Française pour la Biodiversité, Service Départemental du Jura
Solène CARBONI	Communauté de Communes du Val D'Amour
Pascal COLLIN	Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura
Victoria VERHAEGHE	Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon
Sihem BELHAF	Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon
Antoine WEROCHOWSKI	Conseil Régional Bourgogne – Franche-Comté
Sébastien CANAULT	Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse
Claire RENAUD	Conseil Départemental du Jura
Jean-Baptiste FAGOT	Fédération du Jura pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Célia BOISSON	Conseil Départemental du Jura
Edouard MARIUS	Communauté de Communes Plaine Jurassienne
Vincent DAMS	Jura Nature Environnement
Diane MUZARD	Communauté de Communes Bresse Haute Seille
Cédric FUMEY	Fédération Départementale des Chasseurs du Jura
Denis CHAIZE	Syndicat Mixte Doubs-Loue
Tom CONRY	Syndicat Mixte Doubs-Loue
Sophie HORENT	EPTB Saône - Doubs
Emilie CALVAR	Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté
Céline ROUX	Communauté de Communes Petite Montagne

**Absents excusés**

Guillaume BROCHET	ECLA
Eric CHAPUT	Communauté D'agglomération du Grand Dole
Cyril THEVENET	SM Loue et SMMA haut Doubs
Christophe BURGNIARD	DDT 39

 <p>Comité Départemental Zones Humides du JURA</p>	<b>COMPTE-RENDU DE REUNION</b>		Nb de pages : 8
- Page 2 -	Date: 14/12/17	Lieu : Salle des Fêtes de Petit-Noir	Rédacteurs : CV - SR

Copies compte-rendu :

- Participants
- Comité restreint du CDZH
- Porteurs de projet jurassiens

### **Ordre du Jour :**

- Présentation du bilan 2017 du CDZH et perspectives 2018
- Présentation du nouvel outil de hiérarchisation du Pôle Milieux Humides
- Tour d'horizon des projets dans le département du Jura
- Zoom sur le projet confluence Doubs-Loue

### **Préambule :**

S. RAMOND accueille les participants et un tour de table est effectué.

C. LAGALICE, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura, et Président de la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne, introduit la réunion. La FDCJ s'investit depuis de nombreuses années, dans la gestion, la restauration et la préservation des zones humides, en gérant plus de 400ha de milieux humides, et en portant l'animation du CDZH 39. La Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne est également très active dans la restauration des milieux humides en partenariat avec l'EPTB Saône-Doubs sur la gestion et la reconnexion de mortes, la création d'une zone humide sur la commune de Saint-Loup ou en partenariat avec le syndicat mixte Doubs-Loue sur le projet de la confluence Doubs-Loue.

### **Présentation du bilan du CDZH pour l'année 2017 et les perspectives**


(voir diaporama Présentation\_CDZH 39.pdf)

C. VENET et S.RAMOND présentent les missions du CDZH, le bilan 2017 et les perspectives pour l'année 2018.

Le CDZH assure diverses grandes missions :

- Pilotage de l'animation départementale et coordination avec l'animation régionale
- Emergence et d'accompagnement de projets
- Animation du réseau de porteurs de projets jurassiens
- Appuis à la communication et à la sensibilisation
- Accompagnement technique de la gestion de milieux humides pour les propriétaires particuliers, exploitants agricoles et usagers.

Les perspectives pour l'année 2018 sont présentées. Dans un contexte d'évolution des acteurs, avec la mise en place de la GEMAPI et la renégociation du contrat-cadre entre la FDC 39 et l'Agence de L'Eau RMC en fin d'année, les perspectives d'action du CDZH ont été définies pour la seule année 2018. L'animation de la stratégie départementale est poursuivie. Rappelons que l'objectif de cette dernière est de faire émerger des projets en faveur des

 <p>Comité Départemental Zones Humides du JURA</p>	<b>COMPTE-RENDU DE REUNION</b>		Nb de pages : 8
- Page 3 -	Date: 14/12/17	Lieu : Salle des Fêtes de Petit-Noir	Rédacteurs : CV - SR

milieux humides sur des secteurs prioritaires d'animation qui été identifié avec les développeurs territoriaux de chaque bassin versant. Parmi les 24 secteurs déterminés en 2013, actuellement, seul 5 secteurs ne présentent pas de projets. Pour 2018, l'animation sera concentrée sur ces 5 secteurs. Celle-ci reste à définir avec les développeurs territoriaux concernés.

Dans le cadre des missions d'accompagnement techniques et d'animation du réseau de porteurs de projets, et selon les besoins, le CDZH propose d'animer des groupes de travail sur des thématiques précises (réméandrement de cours d'eau, espèces invasives...) afin que les porteurs de projets confrontés à des problèmes techniques précis puissent trouver des réponses auprès d'interlocuteurs expérimentés.

### **Présentation du nouvel outil de hiérarchisation du Pôle Milieux Humides**

(voir diaporama PMH BFC\_Outil de hierarchisation.pdf)

M. GISBERT présente le Pôle Milieux Humides (PMH) et ses missions. Le PMH est issu de la fusion de l'Animation Régionale en faveur des Zones Humides de Franche-Comté et de la Cellule Milieux Humides de Bourgogne. Cette fusion émane d'une demande des acteurs régionaux et de l'Agence de l'eau qui avait besoin d'une vision cohérente de l'animation en faveur des milieux humides à cette échelle. Le PMH présente des missions à vocation départementale et d'autres à l'échelon régional.

M. GISBERT présente ensuite l'outil de hiérarchisation mise en place par le PMH. Ce n'est pas seulement un outil de hiérarchisation des milieux humides mais également un outil de priorisation. Il peut répondre à divers objectifs : (i) valoriser les données d'inventaires, (ii) définir des plans de gestions stratégiques de ZH, (iii) appuyer les acteurs dans leurs démarches et (iv) disposer d'une méthode plus fine et plus robuste que d'autres outils de hiérarchisation. Cet outil a été développé par le PMH, avec l'appui d'un groupe de travail et d'un stagiaire du labo LAMSADE/CNRS.


La mise en œuvre de cet outil, à l'échelle du territoire est prévue pour 2018.

#### Questions diverses :

##### **-Est-ce que l'outil sera mis à disposition des collectivités ?**

Il n'existe, actuellement, pas d'interface pour l'utilisation de cet outil. Pour réaliser une priorisation de MH sur un secteur défini une demande doit être effectuée auprès du Pôle Milieux humides.

##### **-Est-ce qu'il y aura la publication d'une note technique ou d'un article scientifique ?**

 <p>Comité Départemental Zones Humides du JURA</p>	<b>COMPTE-RENDU DE REUNION</b>		Nb de pages : 8
- Page 4 -	Date: 14/12/17	Lieu : Salle des Fêtes de Petit-Noir	Rédacteurs : CV - SR

Le Pôle Milieux humides doit publier un guide technique et une publication sera réalisée par le laboratoire LAMSADE.

**- Qu'en est-il de la mise à jour des données ?**

L'outil ne présente pas des données exhaustives et n'est pas robuste du point de vue des mises à jour, mais la base de données Milieux Humides est prévue pour accueillir une mise à jour des données. Une interface existe déjà pour saisir les données des inventaires et peut être utilisé par les chargés de missions ou les techniciens pour rentrer des données mises à jour en sachant que l'historique des données est conservé.

**- Existe-t-il une base de données nationale ?**

Actuellement, des référentiels milieux humides sont en train d'être défini sous l'égide de l'AFB afin de constituer un portail national. Au niveau du bassin RMC, il existait une base de données nommée MEDWET mais elle n'est plus utilisée. Le Pôle MH travaille au transfert des données régionales vers le niveau national.

**- Y-a-t-il un lien prévu avec les cartes vertes afin de voir ce qui a été restauré ?**

Dans ce contexte mobile, les cartes vertes ne sont pas assez exhaustives pour permettre un lien avec l'outil de hiérarchisation.

Concernant la bancarisation des projets de restauration, il s'agit d'une demande de l'Agence de l'eau qui souhaiterait voir ces données saisies. Mais cette bancarisation doit être faite dans le cadre de retour d'expérience pour qu'il y ait un intérêt. L'intégration de cette donnée dans l'outil doit émaner d'une attente.

**- Quel est le lien avec Sigogne ?**

Sigogne est le portail de diffusion de la BDMH. Les données milieux humides sont mises à jour régulièrement. D'autres portails viennent moissonner les données diffusées dans Sigogne.

**- L'outil de hiérarchisation qui compile beaucoup de données synthétisées sera-t-il en lien avec Sigogne ?**

Le portail Sigogne n'a pas vocation à diffuser les cartes de priorisation, qui sont destinées à s'adapter aux attentes d'un acteur sur un territoire donné.

## **Tour d'horizon des projets dans le département du Jura**


(voir diaporama Tour d'horizon des projets.pdf)

De nombreux projets sont présentés. Ils ont été classés en 4 thèmes :

1. Mares

**- Création et restauration de mares dans le cadre de contrats Natura 2000, Petite Montagne**

Les projets sont accompagnés par le service Natura 2000 de la Communauté de Communes de la Petite Montagne. L'objectif est d'améliorer le réseau de mares du site Natura 2000. Pour

 <p>Comité Départemental Zones Humides du JURA</p>	<b>COMPTE-RENDU DE REUNION</b>		Nb de pages : 8
- Page 5 -	Date: 14/12/17	Lieu : Salle des Fêtes de Petit-Noir	Rédacteurs : CV - SR

cela, 11 mares sur la commune d'Arinthod et 9 sur la commune d'Onoz vont être restaurées ou créées. L'objectif est de favoriser la continuité écologique pour faciliter la reproduction et la mobilité de la faune, notamment les amphibiens.

## 2. Tourbières et prairies humides

### - **Restauration d'une prairie humide sur la commune de Mirebel**

Le projet est porté par la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura. Il est réalisé dans le cadre d'un appel à projet Biodiversité de l'Agence de l'eau RMC. 11,5 ha de prairie seront restaurés et 200m de fossé seront bouchés.

### - **Restauration de tourbières dans le cadre du LIFE Tourbières du Jura**

Plusieurs tourbières font l'objet de travaux de restauration :

- la tourbière d'Entrecôte du Milieu à Foncine-le-Haut (CEN FC),
- les tourbières de Sous la Roche et le Boulu à Lamoura (CEN FC),
- les tourbières des Rousses (PNR HJ)

Les principales actions sont la neutralisation de drains, la remise en eau de fosses d'extraction, et le reméandrement de cours d'eau.

### - **Restauration de la tourbière du Mou de Pleure à la Chainée-des-Coups**

Projet porté par le CENFC, envisageant la neutralisation de drains sur une tourbière de plaine très dégradée.

## 3. Partenariats et mesures de gestion en milieux agricoles

### - **Mise en défens de la Brenne au niveau du secteur de l'APB écrevisses**

Projet porté par l'EPTB Saône-Doubs, dans le cadre du contrat de rivière Seille, sur le secteur des sources de la Brenne.


### - **Mise en place d'un PAEC, Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon (SMAMBVO)**

Les mesures proposées sont la reconversion des cultures en prairies, le retard de fauche, le pâturage extensif, l'entretien et le maintien des haies et des ripisylves et la mise en place de bandes refuges. Les exploitants doivent s'engager pour 5 ans. Le budget attribué est de 430 000 euros, les demandes des exploitants s'élèvent à 790 000 euros. Les demandes sont priorisées suivant la localisation (lit majeur de l'Ognon) et la difficulté de l'action mise en place (reconversion en prairie et retard de fauche).

## 4. Vallées alluviales

### - **Restauration de milieux humides sur la commune de Chissey (compensations PLUi)**

Le projet est porté par la Communauté de Communes du Val d'Amour. 7,2 ha sont impactés, 16,5 ha vont être compensés. Le plan de gestion du site à restaurer a été élaboré en 2016-2017, le dossier d'autorisation environnementale a été déposé en octobre 2017. Les actions

 <p>Comité Départemental Zones Humides du JURA</p>	<b>COMPTE-RENDU DE REUNION</b>		Nb de pages : 8
- Page 6 -	Date: 14/12/17	Lieu : Salle des Fêtes de Petit-Noir	Rédacteurs : CV - SR

ne nécessitant pas d'autorisation débuteront dès cet hiver (débroussaillage de la peupleraie, fauche de la Renouée du Japon, fauche de la prairie alluviale).

**- Entretien de la végétation de deux mortes, Communauté de Communes du Val d'Amour**

Les actions démarreront dès 2018 avec la lutte contre la Renouée du Japon, la suppression des embâcles et la réouverture de milieux tels que les roselières.

**- Restauration d'une frayère à brochet sur l'Ognon, SMAMBVO, commune de Vitreux**

L'objectif est de restaurer un site favorable à la reproduction du brochet.

**- Projet d'un ENS interdépartemental, SMAMBVO**

L'objectif est de définir le périmètre d'intérêt pour la gestion et la valorisation auprès du grand public d'un ENS dans une démarche interdépartementale. Le lancement de l'étude s'est fait le 12 décembre. Le projet consiste en la réalisation d'un état des lieux, de la réalisation d'un plan de gestion et d'un plan d'interprétation, puis de leur mise en œuvre.

**- Restauration hydromorphologique des cours d'eau de la forêt de Chaux**

Le projet est porté par l'ONF. 30 km de cours d'eau ont été reméandrés. Les travaux ont permis de gagner 10 à 15 jours d'hydropériode en plus au printemps. Ce travail a été réalisé sur les cours d'eau temporaires du bassin de la Clauge.

**- Zone pilote de la basse Loue, Communauté de Communes du Val d'Amour**


Le projet initial était de reméandrer la Loue par la remise en eau d'anciens bras morts. Le scénario étant peu pertinent (contrainte de réalisation, amélioration de la biodiversité et du fonctionnement de la rivière non garanti), le projet a été redéfini. Un scénario plus classique est à l'étude avec une suppression des contraintes latérales et une reconnexion des mortes. L'objectif est de retrouver un fonctionnement dynamique du cours d'eau. Ce projet est en cours de validation (discussion avec les maires concernés, validation en Conseil communautaire, et lancement de la concertation : conseils municipaux, agriculteurs, réunions publiques).

**- Restauration d'une parcelle boisée à la confluence Doubs-Orain**

Le projet est porté par le Conseil Départemental du Jura (CD 39) qui est propriétaire d'une parcelle de 1,64ha classée en ENS. Le CD 39 va conventionner avec les communes de Longwy et de Chaussin qui possèdent chacune une parcelle en limite de sa propriété, pour mener une gestion cohérente sur l'ensemble des parcelles. Un partenariat avec la FDC 39, qui possède une parcelle limitrophe, sera également mis en place. Le projet pourrait concerner, au total, plus de 7 ha.

**- Reméandrement de la Brenne médiane sur la commune de Chaumergy**

Le projet est porté par l'EPTB Saône-Doubs dans le cadre du contrat de rivière Seille. La parcelle est propriété de la FDPPMA 39 depuis novembre 2017. Le bureau d'étude ARTELIA a démarré les études afin d'obtenir 4 scénarii possibles. Les rendus du projet sont prévus pour mi 2018, la réalisation des dossiers réglementaires sont prévus pour début 2019 à mi-2019 afin de démarrer les travaux à l'été 2019.

 <p>Comité Départemental Zones Humides du JURA</p>	<b>COMPTE-RENDU DE REUNION</b>		Nb de pages : 8
- Page 7 -	Date: 14/12/17	Lieu : Salle des Fêtes de Petit-Noir	Rédacteurs : CV - SR

#### **- Réamandrement de la Brenne sur la commune de Le Villey**

Le projet est porté par l'EPTB Saône-Doubs dans le cadre du contrat de rivière Seille. Le propriétaire et agriculteur de la parcelle concernée était plutôt réticent. Mais ayant eu une expérience positive d'un reméandrement sur une autre de ces parcelles, un accord a été trouvé et une convention a été signée.

#### **- Désimperméabilisation d'une zone humide en contexte périurbain**

Le projet est porté par l'ECLA et la commune de Lons-le-Saunier, en partenariat avec JNE. Le site est une ancienne aire destinée aux gens du voyage, traversée par le Solvant. Le projet consiste à nettoyer le site et éliminer la partie imperméabilisée (parking) afin de réhabiliter le milieu humide annexe du cours d'eau. La fin des travaux est prévue pour janvier 2018.

#### **- Perspectives 2018 sur le bassin de l'Ain amont** (contrat de rivière Ain Amont, animé par Conseil Départemental du Jura)

Dans le cadre de ce contrat de rivière, des études seront menées, en 2018, sur quatre sites : la confluence Ain - Drouvenant, la zone humide de Bourg de Sirod / Sapois, la Sirène amont et la Bief de Fosse. L'animation foncière autour du lac de Clairvaux est poursuivie en 2018, ainsi que les études engagées dans le cadre du projet sur le lac de Chalain.

#### **- Restauration du complexe humide du lac de Chambly**


Le projet est porté par la FDC 39. Le site de Chambly est constitué d'un lac traversé par le Hérisson et d'un marais. Le cours d'eau est rectifié et le marais est drainé. L'objectif du projet est de restaurer ce complexe afin d'améliorer son fonctionnement. La réalisation du plan de gestion du site débutera en 2018.

#### **- Contrat d'objectif de la Valouse**

Le projet est porté par le Conseil Départemental du Jura dans le cadre du contrat d'objectif de la Valouse en partenariat avec la Communauté de Communes Petite Montagne et la Communauté de Communes d'Orgelet. En 2016, 4 sites prioritaires à étudier ont été définis (le Valouson de Nancuisse à Marigna, le lac et le marais de Viremont à Valzin, le Merlu amont et l'aval du Bief d'Enfer). Les projets de restauration en sont au stade initial. Des inventaires vont être réalisés afin d'élaborer les dossiers réglementaires. En 2018, une animation foncière sera réalisée autour des sites du Valouson, du Bief d'Enfer, et du Merlu amont. Concernant le marais et le lac de Viremont, les parcelles sont communales, facilitant ainsi les travaux. Mais ce projet est confronté à un fort enjeu espèces protégées (Glaïeul des marais et gentiane). L'objectif est de réaliser une première tranche de travaux d'ici fin 2018.

### **Zoom sur le projet confluence Doubs-Loue**

Débuté depuis plus de 15 ans, ce projet est porté par le Syndicat Mixte Doubs-Loue. L'objectif est de réactiver la dynamique fluviale, sur le secteur de la confluence Doubs/Loue, en (i) supprimant les contraintes latérales au niveau des deux cours d'eau, (ii) favorisant la mobilité du Doubs côté de la réserve du Girard.

 <p>Comité Départemental Zones Humides du JURA</p>	<b>COMPTE-RENDU DE REUNION</b>		Nb de pages : 8
- Page 8 -	Date: 14/12/17	Lieu : Salle des Fêtes de Petit-Noir	Rédacteurs : CV - SR

Le dossier d'autorisation a été déposé en novembre 2016, une enquête publique a été effectuée en juin 2017 et une réunion publique en septembre 2017. Les travaux ont débuté en octobre 2017 et s'échelonneront sur 2 ans pour une prise en compte du milieu naturel et des aléas hydrologiques (pas de travaux entre le 15 mars et le 31 août).

Les travaux consistent en :

- un désenrochement des berges (450 m rive droite de la Loue, 600 m rive gauche du Doubs),
- un démantèlement de 450 m de la digue, de 1000 m de casiers et d'épis côté réserve du Girard,
- la création d'encoches d'érosion,
- la réinjection de matériaux alluvionnaires sous forme d'un banc dans le lit mineur,
- l'arasement d'un épi dans le lit mineur du Doubs,
- l'aménagement d'une plate-forme d'observation et l'extension de la roselière, dans la réserve du Girard.

Le montant des travaux s'élève à 746 000 euros HT. Le projet est financé par l'Agence de l'Eau, la région Bourgogne Franche-Comté et le syndicat Mixte Doubs/ Loue.

Une page Facebook a été créée pour suivre le projet : <https://www.facebook.com/Syndicat-Mixte-Doubs-Loue-367980620326675/>